

Ces formations gratuites sont dispensées par le **Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône** et le **CENACLE**, dans le cadre de leur mission de soutien au développement de la vie associative sportive du Rhône, grâce au soutien financier du **Fonds de Dotation Sport et Développement Durable – SDD**.



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



Le **Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône** est le représentant dans le département de 77 disciplines, 5000 clubs sportifs, 200 000 bénévoles et 500 000 licenciés.

Son objet statutaire est de mener une politique constante de promotion de la pratique de tous les sports en soutenant les associations et leurs bénévoles dans la perpétuation des valeurs humaines et morales résumées par sa devise : Excellence, Amitié et Respect.

le **CENACLE**, Cité de l'ENseignement et de l'Accompagnement à la Création de L'Emploi associatif, est ouvert au plus grand nombre dans une volonté de soutien et d'accompagnement à la réalisation de projets associatifs ayant un impact économique, social et solidaire.

Il est le symbole d'une philosophie sociétale, commune à tous ses participants, concernant la place de la vie associative au sein de notre société moderne, et qui veulent s'inscrire dans une démarche novatrice, entre le secteur associatif et le secteur privé, de mutualisation des ressources humaines et financières nécessaires à la pérennisation et au développement du lien social et professionnel.



Le **Fonds de Dotation Sport et Développement Durable – SDD** a pour volonté de sensibiliser les acteurs associatifs sportifs sur la globalité et la diversité du développement durable pour qu'ils s'approprient, et en adaptent, les grands principes à leurs fonctionnements et besoins quotidiens.

Il soutient financièrement et humainement :

- La promotion et la sensibilisation au développement durable en milieu associatif,
- La sécurisation des parcours des bénévoles de la vie associative,
- La promotion de l'éducation citoyenne par la pratique sportive et culturelle encadrée,
- La promotion de la pratique sportive et des activités physiques en général,



# LE PROJET ASSOCIATIF

## Une approche Développement Durable

Proposée par Prosport69-Employeurs Solidaires,  
Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles du Rhône,  
En partenariat avec  
le Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône



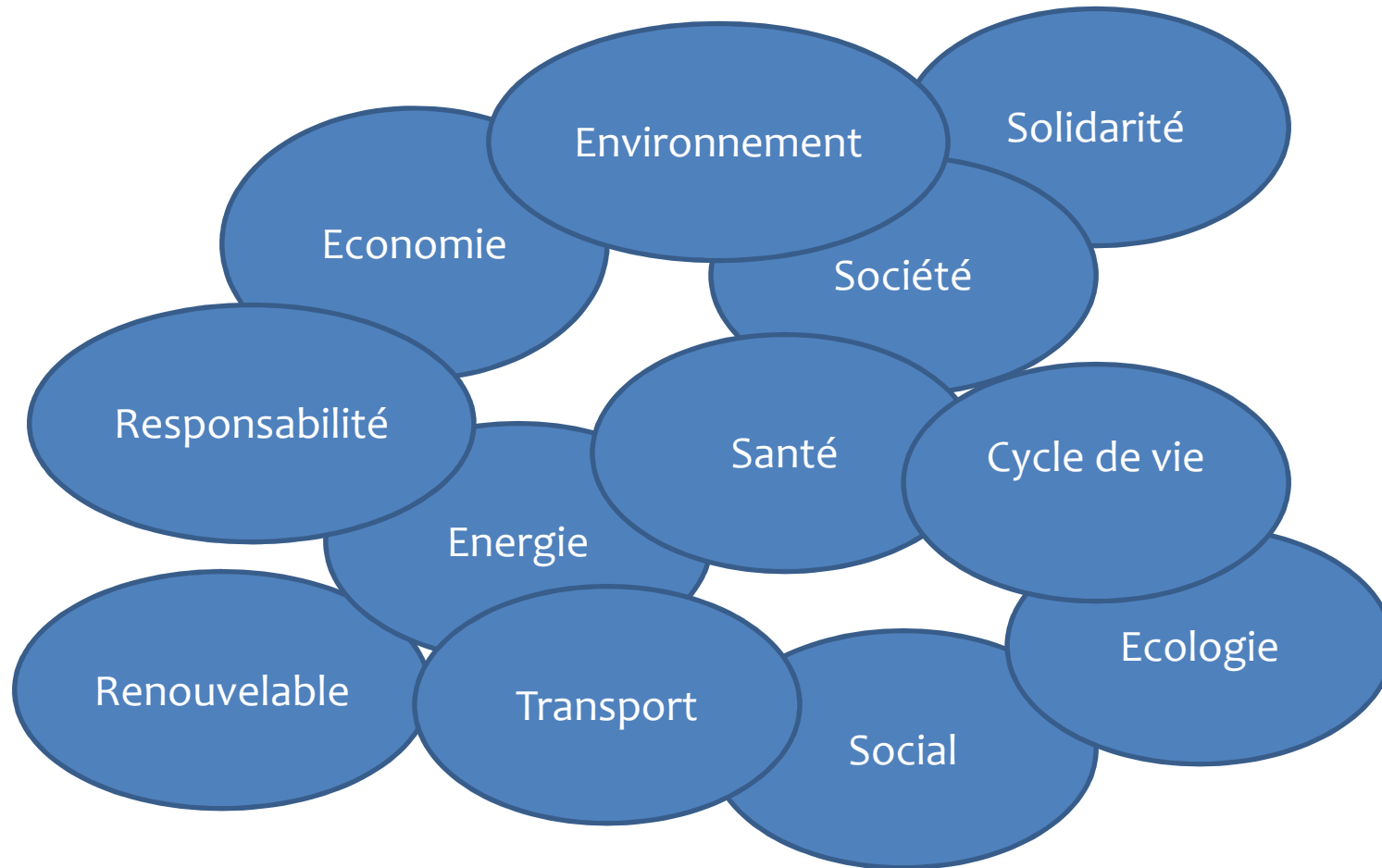
# Un peu d'histoire,

- **Rapport Brundtland de 1987**
  - « *Le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »
- **1992, Rio de Janeiro, 1<sup>er</sup> Sommet de la terre,**  
Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
- **1997, New York, 2<sup>ème</sup> Sommet de la terre,**  
Désaccord entre l'UE et les US sur la réduction des gaz à effets de serre
- **1997, Kyoto, Adoption du protocole éponyme,**  
Engagement de réduction des émissions de gaz à effets de serre
- **2000, New York, Sommet du millénaire,**  
Adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment la réduction de moitié de la très grande pauvreté à l'horizon 2015

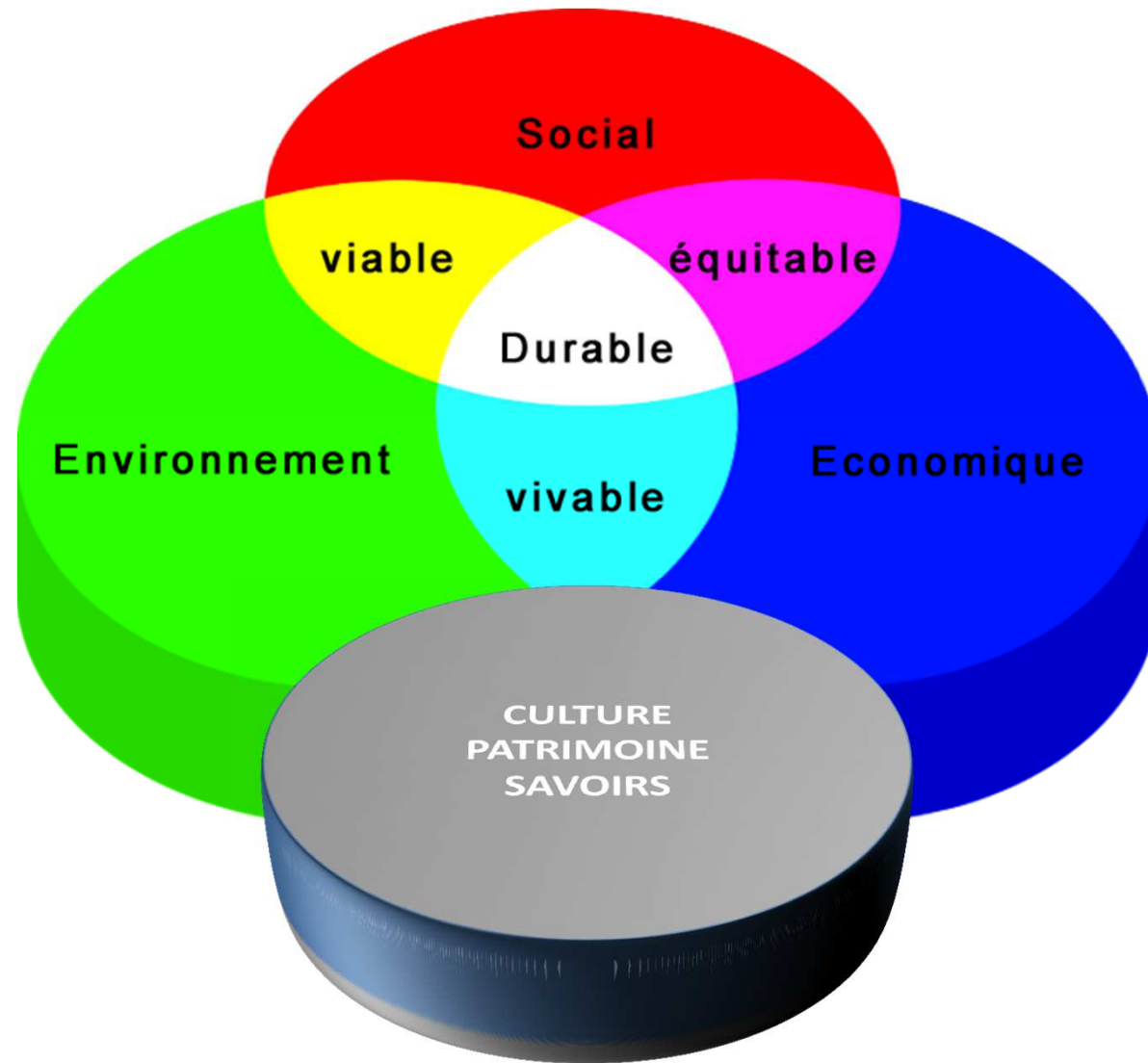
# Les grands principes du DD

- principe de **précaution** (n'attendons pas l'irréparable pour agir)
- principe de **prévention** (il vaut mieux prévenir que guérir)
- principe d'économie et de **bonne gestion** (qui veut voyager loin ménage sa monture, et réduit ses gaspillages)
- principe de **responsabilité** (qui dégrade doit réparer)
- principe de **participation** (tous concernés, tous décideurs, tous acteurs)
- principe de **solidarité** dans le temps et dans l'espace, (légions à nos enfants un monde vivable, réduisons les fossés de notre monde et de nos sociétés à deux vitesses)
- principe de **transversalité et de globalité** (planification des objectifs, traduite en stratégie d'actions)
- principe de **subsidiarité** (traiter les problèmes au plus près de l'endroit où ils se posent.)

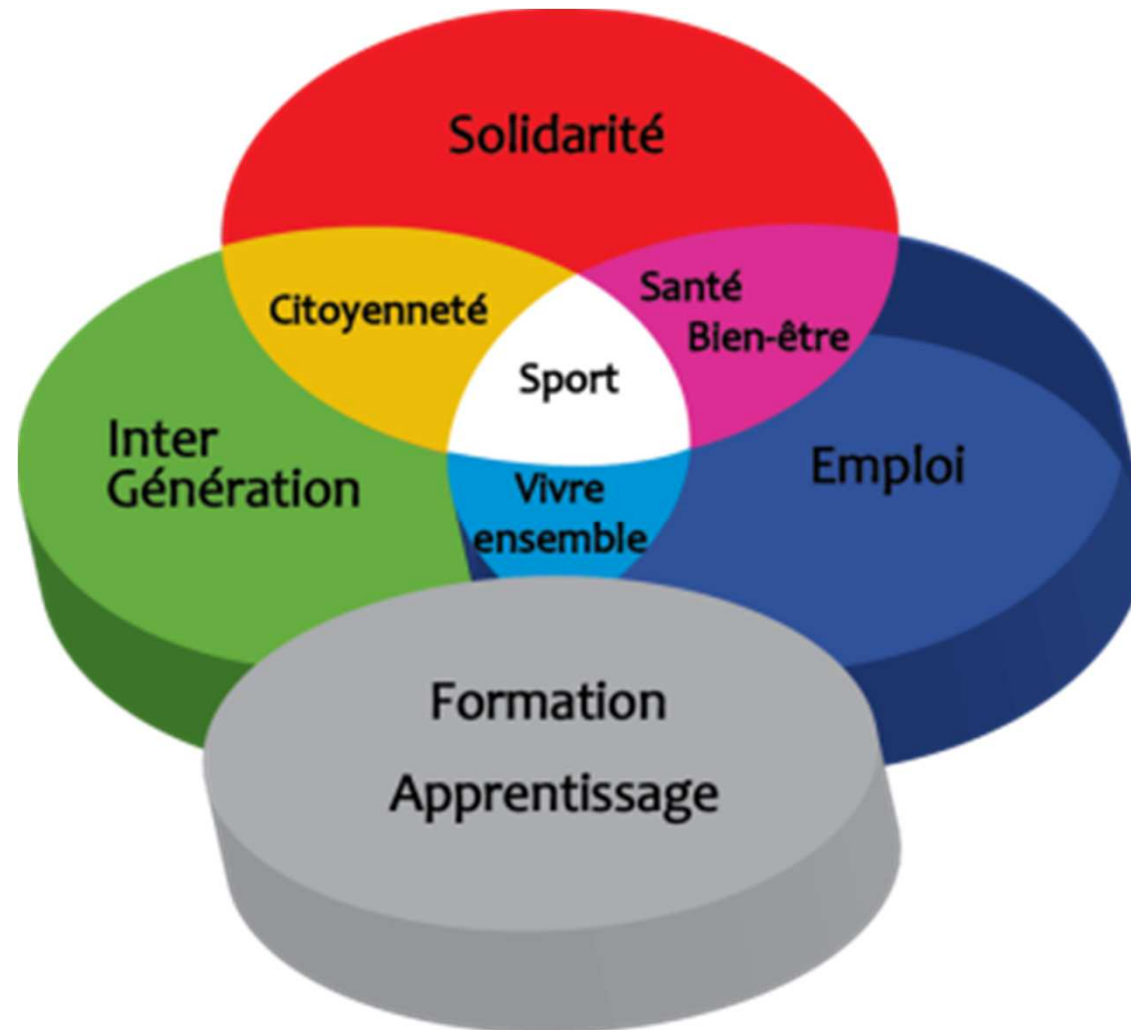
# Des mots clés du Développement Durable



# Les Piliers du Développement Durable ...



# ... version sport



# Pilier Environnement

L'environnement peut-être défini comme : *l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines »*

Le droit à un environnement sain issue de la charte de l'environnement a été reconnu par la Cour Européenne des Droits de l'Homme comme un droit et une liberté fondamentale protégée par la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Plusieurs types d'environnements se croisent et se complètent:

- **L'environnement naturel**  
(écologie, géographique )
- **L'environnement humain**  
(sociétés, communautés)
- **L'environnement économique et social**  
(Service Public, secteur privé, Artisanat...)



# Pilier Social

Le pilier Social vise à satisfaire les besoins humains et à répondre à des objectifs d'équité et de cohésion sociale.

Les partenaires publics le dénomme « **Action Sociale** », c'est-à-dire *L'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion.*

Il se concentre notamment sur les questions de:

- **Santé**
- **Education**
- **Emploi et Insertion**
- **Origine et d'Identité**

# Le Pilier Culture

Plusieurs définitions de la Culture:

**Philosophique** : « ce qui est différent de la nature, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre de l'acquis et non de l'inné ».

**Sociologique** : « ce qui est commun à un groupe d'individus, ce qui le soude » .

**Selon l'UNESCO** : « ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Comme l'écologie qui n'est qu'une facette de l'environnement, les arts et les lettres ne sont qu'un des multiples aspects de la Culture.

Les facteurs de culture:

- la langue,
- la communauté,
- l'héritage,
- l'éducation,

# Pilier Economique

*L'économie est l'activité humaine qui consiste en la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et de services selon sa définition la plus « pure».*

Le pilier Economie du Développement Durable insiste sur la notion **d'équité et de viabilité.**

La logique n'est plus une recherche de profits importants, à court terme et sans se soucier de son environnement, mais au contraire une recherche de profits suffisants et pérennes dans le temps, intégrant au mieux les acteurs et partenaires locaux.

Les manifestations de l'Economie du Développement Durable sont:

- L'Economie Sociale et Solidaire**
- Le Commerce Equitable.**
- Le RSE et la notion de Gouvernance**

# L'Economie Sociale et Solidaire

- Un statut privé
- La primauté de l'Homme sur le capital,
- Un but non lucratif
- Un secteur économique à part entière qui œuvre sur le marché mais avec ses principes propres,
- L'indivisibilité des réserves : patrimoine collectif et impartageable,
- Une finalité explicite au service de la collectivité : intérêt général et utilité sociale
- Un processus de décision démocratique : « une personne, une voix »
- Une autonomie de gestion,
- Un ancrage territorial ou sectoriel

## Les réalisations de l'ESS

- **l'Economie Sociale est, notamment, à l'origine de la création :**
  - de la Sécurité Sociale
  - de la Couverture Maladie Universelle
  - des indemnités journalières
  - des médicaments génériques
  - de la prise en charge des handicapés
  - du chèque emploi service universel - CESU
  - des villages de vacances
  - du constat amiable, des réseaux de garages agréés, du tiers payant, du prêt de véhicule en cas d'accident
  - du tri et de la récupération des déchets

# Etat des lieux

- En 2010, selon des chiffres publiés par l'ACOSS, l'URSSAF et la MSA, l'économie sociale représente près de 12.2 % de l'emploi salarié national hors agriculture et 10 % de la masse salariale
- L'économie sociale, prise au sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des associations, coopératives et mutuelles, représente 2,34 million d'emplois en France et pèse près de 10 % du produit intérieur brut (PIB).

# L'Économie Solidaire

- L'économie solidaire est née progressivement, au cours des dernières décennies du XXème siècle, d'une volonté de retour à l'un des principes fondateurs de l'économie sociale: la **solidarité**.
- L'économie solidaire repose, comme l'économie sociale, sur la volonté de placer l'homme au cœur de l'économie, mais elle met davantage l'accent sur la réduction des inégalités, et se définit plutôt par ses finalités (insertion, lien social, produire autrement) que par ses statuts ou son mode de gestion.
- **Triple ambition: sociale, économique et politique.**

# La RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises

## **Définition:**

La RSE est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire.

## **Définition d'une entreprise:**

Structure économique, sociale et juridique qui regroupe des moyens humains, matériels, immatériels (service) et financiers, qui sont combinés de manière organisée pour fournir des biens ou des services.

*Comment appelleriez vous une structure qui utilise du personnel, salarié ou bénévole, pour proposer une activité sportive dans un gymnase, ou sur un terrain, dont elle a l'usufruit, avec du matériel qu'elle fournit, en échange d'une cotisation d'adhésion?*



# De la RSE à la « gouvernance associative »

- **On pourrait définir la gouvernance associative par :**  
*«Ouverture et démocratisation de la réflexion, de la prise de décision et de l'évaluation des projets à l'intégralité des parties prenantes du territoire. »*
- **Les parties prenantes possibles:**  
Les dirigeants, les bénévoles, les salariés, les adhérents, les parents des adhérents, les partenaires privés, les partenaires associatifs et les partenaires publics.
- **Le concept:**  
Concevoir les actions et projets menés par l'association en prenant en compte les besoins et les moyens identifiés par tous les acteurs et partenaires concernés.

Partie prenante	Ses Besoins/attentes	Ses Moyens
Dirigeant	Pérenniser la structure	Ressources humaines, matérielles et financières
Collectivité	Dynamisation du territoire, action spécifique pour une partie de la population	Subventions financières et mises à disposition matérielles
Bénévole	Equipement, compétences	Investissement en énergie et en temps
Adhérent	Développement personnel technique, physique, social et culturel	Financier, relationnel
Parent	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Prise en charge de son enfant dans le cadre d'une activité</li> <li>•Sécurité pour son enfant</li> </ul>	Financier, relationnel

# Le projet associatif,

## un des piliers de la gouvernance associative

- Le Projet Associatif est le **cadre de référence** qui accompagne la structure et ses bénévoles de la création de ses actions jusqu'à leurs conclusions, en passant par leurs développements et leurs communications, internes ou externes.
- Il permet :
  - de préparer l'avenir de sa structure
  - D'avoir des objectifs clairs, partagés et réalistes
  - De donner plus de visibilité et de sens à l'engagement bénévole
  - De créer une dynamique interne entre les pratiquants, les encadrants, les bénévoles, les responsables et les parents
  - De faciliter par les partenaires, publics ou privés, l'identification des actions entreprises par la structure.

# Le projet associatif

- Il peut se décliner autour de 4 axes :
  - SPORTIF
  - EDUCATIF & CULTUREL
  - SOCIAL
  - ECONOMIQUE

## Etape 1:

# L'état des lieux

- L'état des lieux est le moment où vous collectez toutes les informations factuelles en rapport avec votre structure:
  - Son activité
  - Son environnement
  - Son public
  - Sa concurrence
  - Ses moyens
  - Ses partenaires
  - Ses réussites
  - Ses échecs
- Pour le réaliser, il faut se poser les bonnes questions:  
**« A quoi va servir l'association ? Quelles actions veut-elle mener ? Quelles actions doit-elle mener ? Quelles actions peut-elle mener ? Avec qui ? Comment ? Où ? Quelles sont ses ressources, humaines, matérielles et financières ? Sur quelle période de temps ? ... »**

## Etape 2: L'analyse

- Cette étape a pour vocation de compiler les réponses apportées aux questions de l'étape 1 et de les ordonner afin d'obtenir une photographie de la situation à l'instant T.  
C'est le moment où perception de la situation et réalité de la situation se rencontrent en vue de déterminer ce qui peut, ou ne peut pas, être accompli par la structure
- Cette étape sert à rationaliser le projet associatif, à trouver les causes, aussi bien de réussites que d'échecs.
- De nouvelles questions apparaissent, toutes articulées autour du « Pourquoi » :  
**« Pourquoi accueillons-nous ce public ? Pourquoi cette action fonctionne ? Pourquoi avons-nous développé cette action plutôt qu'une autre ? .... »**

## Etape 3: Les objectifs

- Les objectifs découlent logiquement des informations recueillies lors de l'étape 1 et 2.
- Une fois les objectifs déterminés dans chacun des volets sportif, éducatif, social et économique, ne reste plus que la question de budgétisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à leurs réalisations
- Les questions:  
**« Quels sont les objectifs prioritaires ? Quels sont les moyens nécessaires ? Quels sont les partenaires potentiels ? Quels délais pour la mise en application ? Quelles évolutions possibles ? Quels sont les résultats attendus ?... »**

## Etape 4 : formalisation du plan d'actions

- Pour chaque volet, utiliser l'organisation suivante:

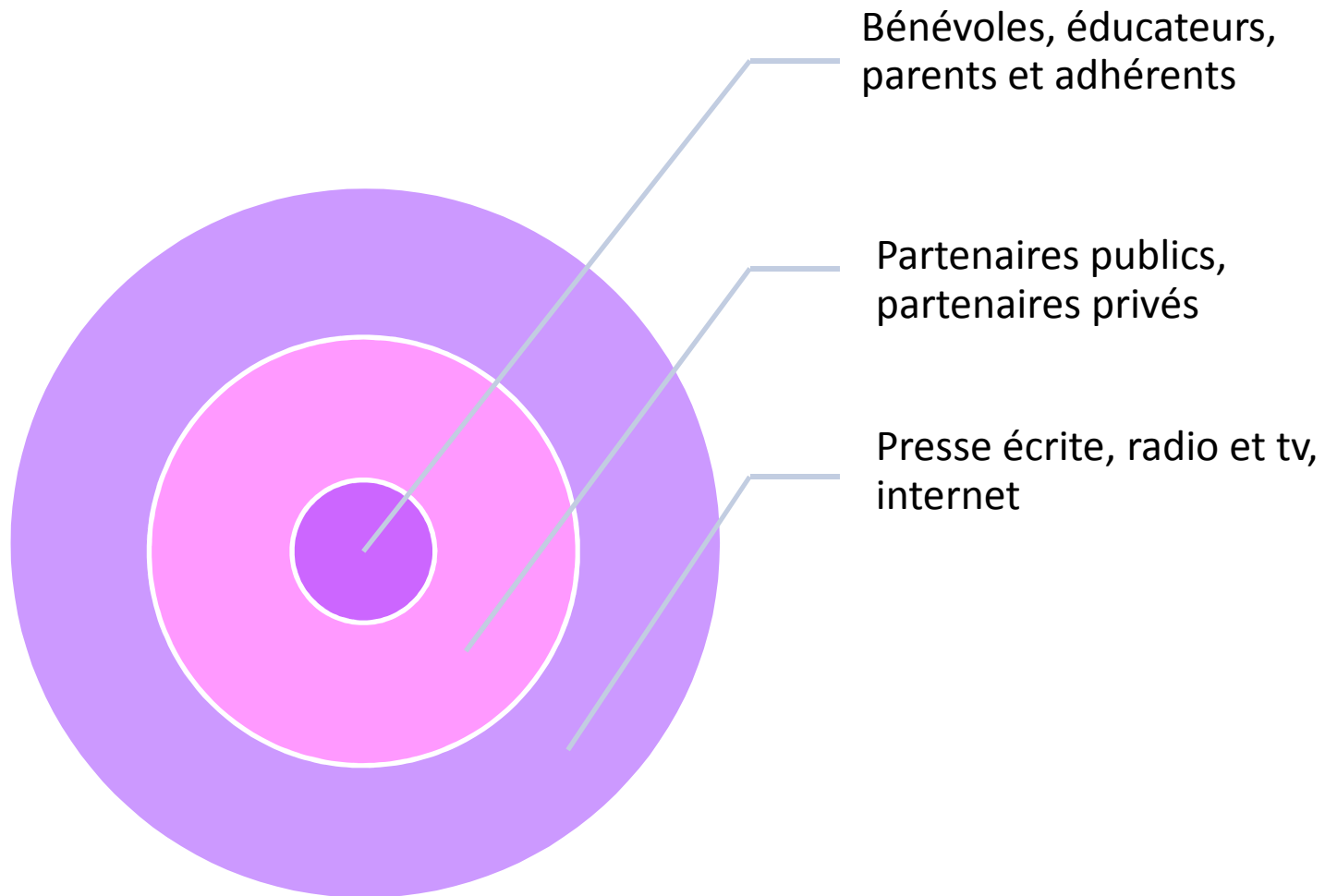
	Court terme	Moyen terme	Long terme
Objectifs:			
Actions			
Besoins matériels			
Besoins humains			
Besoins financiers			
Calendrier			
Suivi et évaluation			



## Etape 5: la mise en application

- Une fois le plan d'action établi, il est vital de communiquer dessus.
- La communication doit être excentrique, c'est-à-dire en partant de l'intérieur vers l'extérieur, d'un cercle restreint vers le cercle le plus large possible
  - Communication interne: bénévoles, éducateurs, parents, adhérents
  - Communication externe: partenaires publics et privés, presse, internet

# La communication concentrique



# Le projet associatif

- En conclusion, le projet associatif est une «**Boîte à outils** » au service des parties prenantes.
  
- Il fait office:
  - De plan de développement stratégique
  - De charte sportive, éducative, sociale et économique
  - D'outil de communication
  - De base historique pour les nouveaux entrants

**QUI ETES VOUS ?** (résumer ici l'origine et l'ancienneté de votre association, la raison de sa création)

**QUI VOUS COMPOSENT ?** (combien d'adhérents/licenciés ? hommes/femmes ?  
Adultes/enfants ? loisirs/compétitions ? éducateurs/dirigeants bénévoles ? Des salariés ?)

**QUELLES VALEURS DEFENDEZ-VOUS ?** (morales, éducatives, humaines, sportives, ...  
quel message essayez-vous de véhiculer autour de votre association et de ses actions ?)

**QUEL EST VOTRE OBJET STATUTAIRE ?** (merci d'inscrire l'objet statutaire initial inscrit dans les statuts de votre association puis, le cas échéant, l'objet statutaire remis à jour.)

**QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN OEUVRE AU COURS DE LA SAISON ? ET POUR QUELLES RAISONS ?** (manifestations, compétitions, moments de convivialités entre bénévoles, ...)



**QUELLES SONT LES MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET FINANCIERS DONT VOUS  
DISPOSEZ ACTUELLEMENT ?** (bénévoles & salariés, équipements & infrastructures, sponsors,  
mécènes et institutionnels ? quelle durée d'engagement de partenariat ?...)

**QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 2 ANS ?** (projets, évolutions, développement...)

**QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 4 ANS ?** (projets, évolutions, développement...)

**QUELS SONT LES MOYENS NECESSAIRES POUR REALISER CES OBJECTIFS ?**  
**COMMENT ENVISAGEZ-VOUS D'OBTENIR CES MOYENS ?** (partenariat public/privé,  
mutualisation associative, recrutement, plan de communication....)

**Merci de votre attention,**  
Pour plus de renseignements,  
[crib69@prosport69.com](mailto:crib69@prosport69.com)  
[secretariat@prosport69.com](mailto:secretariat@prosport69.com)



## Les partenaires de ces actions de formation



Le **Centre de Ressource et d'Information des dirigeants Bénévoles** a pour mission d'informer et d'accompagner toutes les associations du département du Rhône sur les questions transversales de gestion administrative et de développement des ressources, humaines, matérielles et financières. Par téléphone, email ou lors d'entretiens individuels, les permanents du CRIDB sont là pour répondre.

**Rhône-Alpes** Région

La **Région Rhône-Alpes** est la deuxième région sportive de France. Elle regroupe 3 000 000 de pratiquants, 1 500 000 de licenciés et 17 000 associations. A ce titre, le Conseil Régional soutient toutes les initiatives visant à structurer et pérenniser le tissu associatif rhônalpin.



La **Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône** est le regroupement de 5 administrations : jeunesse et des sports, affaires sanitaires et sociales, politique de la ville, l'égalité des chances, le droit au logement et la mission droits des femmes et égalité. La DDCS représente la volonté de l'état d'œuvrer à une meilleure qualité de vie dans la société française. Son action est la fois préventive et universelle, réparatrice et ciblée.



La caisse de **Crédit Mutuel du Sud Est** est, depuis toujours, le partenaire historique du monde associatif, dans sa globalité, et des associations sportives, plus particulièrement.